

Compte rendu de la réunion des quatre associations du SUD le mardi 14 février 2023 à SORGUES

Suite à la demande de nos amis de l'ASAVA Toulon de réunir l'ensemble des associations qui défendent les victimes de l'Amiante, cette réunion s'est tenuedans le département du Vaucluse sur la commune de Sorgues.

A cette réunion ont participé également nos amis du CERADER 47 dont certains des membres font partie de la Commission Nationale de Prévention / Eradication de la CAVAM.



Didier POCIELLO également membre du bureau de la CAVAM a en tout début de réunion transmis un message de Jean Marc SEGUREL responsable de la C.N.P.E. Vous trouverez cette déclaration en pièce jointe.

Après une présentation rapide des différentes délégations présentes, nous sommes rentrés dans le vif du sujet, c'est-à-dire la question du comment agir sur l'Eradication sur notre territoire du SUD-EST.

Nos Amis de l'ASAVA, Evelyne GARRAUD et Pierre SCARRONE initiateurs de cette rencontre, nous rappellent qu'en juin 2022 ils avaient adressé un courrier à la

société VALAME et que celle-ci avait répondu le 5 août 2022 les informant que les phases d'essais qui avaient été demandées par la DREAL Hauts de France avaient été finalisées le 22 juillet 2022.

VALAME écrivait même que ces essais avaient été un vrai succès et qu'ils allaient déposer une demande d'exploitation d'un pilote industriel pour une durée de 6 mois. Ils rajoutaient aussi dans ce même courrier qu'ils étaient à la recherche de partenaire industriel mais aussi de terrain pour implanter une première usine fixe de traitement d'environ 15 000 tonnes de déchets par an. Les responsables de VALAME ont espoir de pouvoir ouvrir cette première unité à l'horizon 2025 sur la région PACA.

Tous les camarades présents ont été séduits par les possibilités d'implantation de cette société.

Tous aussi, considéraient qu'il fallait que les 4 associations, ADEVA Gard Rhodanien, ASAVA Toulon, CENTAURE LA Ciotat et le CAPS 84, agissent vers les décideurs économiques et les politiques de la Région PACA.

Les camarades de CENTAURE, sont évidemment favorables et nous rappellentqu'ils sont en relation avec les élus du groupe de la Gauche démocratique et républicaine notamment avec le député Pierre DHARREVILLE qui siège à la commission des Affaires Sociales à l'Assemblée Nationale.

Ils soulignent aussi qu'un projet de loi a été déposé en janvier visantà la création d'un pôle public d'éradication des déchets contenant de l'amiante.

Les camarades du CAPS 84 attirent l'attention aussi sur l'existence d'associations non affiliées à la CAVAM, comme **Cinéa 84** situé sur la commune de Pernes les Fontaines dans le Vaucluse, qui a été la première à s'intéresser à l'élimination de l'Amiante par un procédé chimique. Ils rappellent que des chercheurs, Michel DELMAS, et son adjoint Ghislain DENIS de Polytechnique Toulouse ont mis au point un procédé de destruction chimique de l'amiante, procédé validé par la société VALAME dans les Hauts de France dont le cofondateur est Pierre Emmanuel LEPERS.

Les camarades pensent qu'il faudrait, peutêtre, les intégrer dans nos démarches.

Les réponses apportées à cette proposition, c'est qu'il nous faut, nous, d'abord agir en direction du Président de la Région et rien ne nous empêche, par la suite, de les informer et leur proposer d'agir avec nous.

Ensuite, de nombreux présents sont revenus sur les risques qui existent pour les particuliers qui ne savent pas où déposer les déchets d'amiante.





Quasiment aucune décharge municipale n'accepte les déchets d'amiante. Les gens ont une totale méconnaissance du danger.

La question de l'information en direction des usagers à également fait débat. L'édition de plaquettes en direction des citoyens est très utile pour la prévention mais aussi pour nous faire connaître. Les aides des municipalités sont très faibles mais chacun pense aussi qu'il faut persister dans la communication. Certains autour de la table pensent

même que nous n'en faisons pas assez sur la Com. Il faut utiliser un maximum les médias afin qu'ils soient les relais de nos propositions.

Sur le sujet, les participants ont été favorables sur le contenu du communiqué de presse proposé.

La question des dossiers juridiques a également fait l'objet d'un échange. En effet chacun s'est exprimé sur le sujet. Cela représente beaucoup de travail et il faut souligner que ceux qui s'occupent de ces dossiers sont tous des bénévoles.

Certains ont soulevé la difficulté du renouvellement des militants dans nos associations. Il y a très peu de relève et cela reste inquiétant pour l'avenir.

Pour finaliser nos travaux de la matinée, nous nous sommes tous mis d'accord pour qu'une lettre signée par les 4 associations soit envoyée au plus vite au Président de la Région PACA.

Cette lettre doit impérativement être validée par les 4 associations du SUD-EST.

Nous avons décidé de transmettre cette lettre à Alain GUERET Président de la Cavam, afin qu'il valide son contenu.

Voilà, ce compte rendu, qui se veut succinct, car l'essentiel a porté sur notre action commune à partir de nos propres réalités, nos propres difficultés à nous faire entendre. C'est donc la raison pour laquelle nous avons décidé d'une action coordonnée.

Nous nous sommes également mis d'accord sur le contenudu communiqué de presse. Sur le sujet, trois journaux importants du SUD **La Provence**, **Le Dauphiné et La Marseillaise** ont participé à notre conférence de presse.

Pour le reste, les camarades qui formaient les délégations présentes, ont considéré que cette réunion avait été nécessaire. La grande majorité, ont remercié les camarades du CAPS 84 pour leur accueil et pour l'excellent repas partagé dans la convivialité.

Pour ASAVA, CENTAURE, ADEVA, CAPS 84 et CERADER 47

Michel SOLBES

Membre du bureau du CAPS 84

Après le travail bien fait nous nous sommes restaurés

